

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 32 (1985)  
**Heft:** 7-8

**Artikel:** L'interview  
**Autor:** Koch, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-367384>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# L'Interview

**Protection civile: Monsieur Koch, la protection civile a fait les manchettes des journaux, à la suite de l'accident tragique survenu à la piscine couverte de Uster. Comment a-t-il été possible à vos troupes d'intervenir sur place aussi rapidement?**

René Koch: Il s'agit d'un pur hasard. Nous nous trouvions en service et exécutions un exercice. A cet effet, on avait ordonné le degré de préparation 1, ce qui veut dire que l'on doit pouvoir être prêt à l'engagement en une heure et demie. Grâce à l'exercice en cours, nous avons même pu intervenir beaucoup plus rapidement. Mais cela n'aurait pas été possible si nous n'avions pas été entièrement motorisés. C'est donc uniquement à cette cause que nous devons d'avoir pu agir rapidement.

**Comment ont réagi les hommes de la protection civile lorsqu'ils se sont vus confrontés pour la première fois à une catastrophe bien réelle?**

Dans un premier temps, personne parmi la troupe n'a cru au caractère sérieux de la nouvelle. Le chef du détachement des pionniers et lutte contre le feu, à qui avait été communiquée la nouvelle, a eu toutes les peines du monde à faire comprendre à ses gens qu'il s'agissait d'un cas sérieux. Un grand nombre d'hommes pensaient surtout qu'ils étaient en présence d'un exercice d'un genre particulièrement original; voilà pourquoi

» Dans un premier temps, personne parmi la troupe n'a cru au caractère sérieux de la nouvelle. Le chef du détachement des pionniers et lutte contre le feu, à qui avait été communiquée la nouvelle, a eu toutes les peines du monde à faire comprendre à ses gens qu'il s'agissait d'un cas sérieux. «

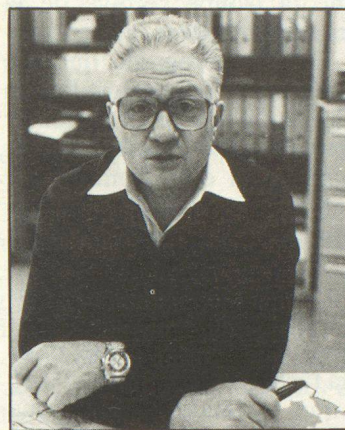
ils ont transmis la nouvelle à leur chef en plaisantant, sans réaliser le caractère tragique de l'événement. Lorsque le détachement est enfin arrivé sur les lieux du sinistre, le choc n'en a été que plus grand pour eux. En raison de la

frayeur causée par la vision des dégâts – c'est ce que l'on m'a raconté – il s'écoula quelques minutes avant que les hommes de la troupe puissent à nouveau écouter et s'exprimer.

» Ce n'est que le lendemain, lorsque tout était fini, que vint la réaction et que je mesurai la portée réelle de ce sinistre. «

**Et comment avez-vous réagi vous-même, lorsque vous avez appris la nouvelle de l'accident? Que se passe-t-il dans la tête d'un chef local responsable lorsqu'il réalise qu'il ne s'agit plus d'un exercice mais d'une épouvantable catastrophe?**

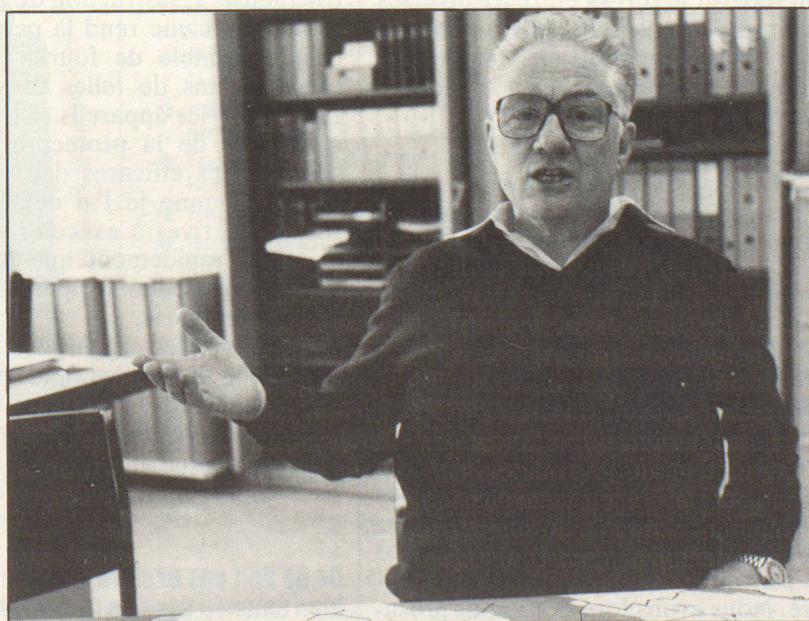
Je me trouvais sur la place d'exercice de Winterthour lorsque le chef de service m'informa de l'accident survenu à la piscine couverte. Je lui dis d'ordonner l'engagement immédiat et me rendis en toute hâte en voiture sur les lieux du sinistre. Durant le déplacement à Uster, l'idée me vint que l'on avait seulement voulu me mettre à l'épreuve. Mais je dus déchanter lorsque je vis d'une hauteur de Uster clignoter les feux bleus des véhicules de secours, il s'agissait bien d'un accident.



## René Koch

Monsieur René Koch, ingénieur ETS, est chef local de Uster à plein temps depuis 1976. Sa tâche couvre tous les aspects de la protection civile, que ce soit l'incorporation, l'organisation des cours et du service, ou les séances de commission de construction, il doit s'acquitter lui-même de toutes sortes de travaux. Auparavant, René Koch a occupé pendant cinq ans le poste de chef local à temps partiel. Il est entré en 1967 dans l'administration communale de Uster comme adjoint de l'ingénieur de la ville (génie civil). Et comme il n'avait jamais pu accomplir son service militaire, il a fait carrière dans la protection civile, tout d'abord comme instructeur à temps partiel. La protection civile a occupé René Koch à tel point qu'il en est devenu finalement – comme nous l'avons dit ci-dessus – il y a neuf ans, le seul professionnel de Uster.

Arrivé sur les lieux du sinistre, je gardai tout mon sang-froid, à aucun moment je ne pensai que des êtres humains avaient trouvé la mort dans l'accident. Je ne sus qu'une seule chose, c'est qu'il fallait intervenir immédiatement.



(Photos: Heinz W. Müller)



A une heure du matin, lorsque j'ordonnai que la troupe reçoive de la subsistance, le président de la commune de Uster me regarda quelque peu avec reproche. Je me justifiai en faisant valoir qu'il me fallait sustenter mes hommes. J'ai probablement donné l'impression d'un homme impassible et indifférent. En l'occurrence cependant, c'est bien qu'il en ait été ainsi, car dans de telles situations le chef doit pouvoir commander. Penser au caractère tragique d'un tel accident m'aurait rendu incapable d'accomplir ma tâche.

Ce n'est que le lendemain, lorsque tout était fini, que vint la réaction et que je mesurai la portée réelle de ce sinistre. Je me mis à pleurer sans plus de retenue.

**Comment fonctionne la protection civile lorsqu'elle est appelée à intervenir? De quelle façon s'articule la hiérarchie dans ce genre de catastrophe? Joue-t-elle encore un rôle? Les initiatives personnelles ne sont-elles pas plus importantes?**

Lorsque je suis arrivé sur les lieux de l'accident, toutes les motopompes et tous les compresseurs fonctionnaient déjà. Nos gens s'apprêtaient, en collaboration avec les pompiers, à percer des trous dans le plafond en béton qui s'était effondré. Auparavant cependant, le commandant des secours sur place a ordonné un rapport durant lequel les hommes de la protection civile ont également été rappelés dans les locaux de préparation. Ce n'est qu'après que les plongeurs du service de sauvetage du lac soient descendu dans le bassin de la piscine, sous les décombres, pour rechercher les vivants et les morts que nous avons pu intervenir.

On répartit le travail entre les diverses équipes de sauvetage. Après une première phase de confusion, chaque chef d'équipe sut ce qu'il avait à faire et s'en tint à son travail.

» Ce qui m'a impressionné, c'est l'activité ordonnée qu'ont déployée mes formations. Chacun a exécuté son travail selon son grade. «

**Quels sont principalement les travaux dont fut chargée la protection civile? Quelles expériences en avez-vous tirées?**

Après que tout ait été organisé avec précision sur la place, nous avons creusé, en collaboration avec d'autres équipes de sauvetage, des trous dans le plafond de béton qui s'était effondré. Nous avons foré là où nous présu-

mions qu'il y avait encore des espaces vides. Depuis ces «regards», on pouvait se faire une idée assez précise de ce qu'il y avait dessous. Après 22 heures, lorsqu'il devint certain qu'il n'y avait plus personne sous les décombres, nous nous sommes attachés à découper systématiquement le plafond en plaques de 1,5 mètre par 3 mètres. Nous avons utilisé à cet effet des marteaux de démolition, des pinces en acier à découper, qui nous avaient été prêtées et des maillets. Des trax enlevèrent ensuite ces plaques des lieux. Exception faite des pinces en acier, nous avons pu constater que la protection civile était équipée de façon appropriée et qu'elle pouvait intervenir dans de telles situations plus rapidement que d'autres unités de secours équipées de meules à découper, qui tombent souvent en panne.

Ce qui m'a impressionné, c'est l'activité ordonnée qu'ont déployée mes formations. Chacun a exécuté son travail selon son grade: tout a fonctionné comme si cela allait de soi, sans que l'on doive recourir, comme dans les exercices, aux rappels incessants et bien connus d'avoir à maintenir les dépôts de matériel en ordre et à contrôler les carburants.

**Cet accident effrayant est passé depuis quelques semaines déjà. Avec la distance, quelles conclusions de fait pouvez-vous tirer maintenant de l'engagement de la protection civile? Les casques jaunes sont-ils prêts à affronter de telles catastrophes?**

Je crois que, de façon générale, nous sommes sur la bonne voie. Nous avons travaillé selon la doctrine d'engagement habituelle de la protection civile, et dans la règle, celle-ci s'est révélée fructueuse. L'instruction de base de la protection civile rend la personne astreinte capable de fournir une aide efficace dans de telles catastrophes. De même, les appareils et les moyens auxiliaires de la protection civile se sont révélés efficaces dans le cas de Uster. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes arrivés à exécuter notre travail plus rapidement que les spécialistes munis de leurs appareils relativement compliqués.

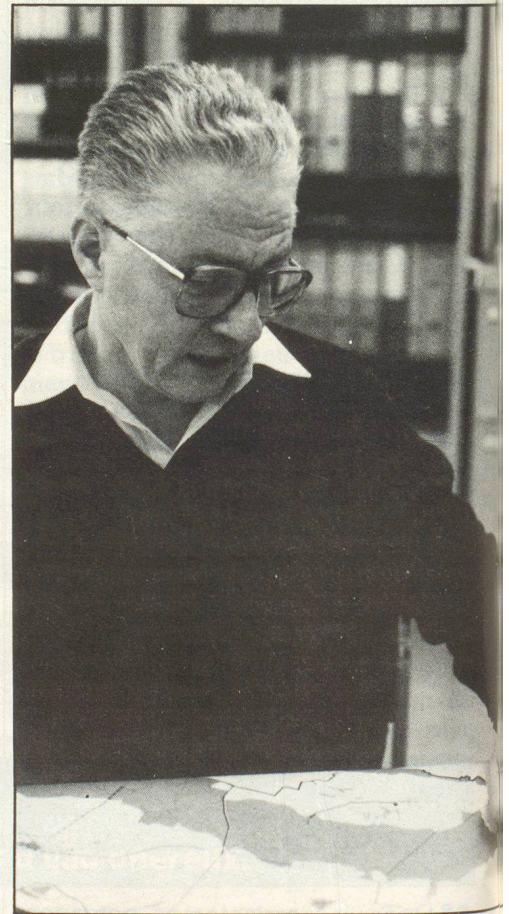
A mon avis, les organismes locaux de protection civile devraient inclure des ciseaux d'acier à découper dans leur assortiment de matériel, car sans ces ciseaux, nous n'aurions pas pu travailler avec une aussi grande efficacité.

**On ne doit pas exclure – même si bien entendu nous ne le souhai-**

**tons pas – que d'autres formations de la protection civile doivent un jour également maîtriser des situations de catastrophes analogues. Fort de votre expérience, quels conseils pouvez-vous donner en particulier?**

Dans de telles catastrophes, le commando doit avant tout examiner la situation en gardant un maximum de

» Nous avons travaillé selon la doctrine d'engagement habituelle de la protection civile, et dans la règle, celle-ci s'est révélée fructueuse. L'instruction de base de la protection civile rend la personne astreinte capable de fournir une aide efficace dans de telles catastrophes. «



sang-froid, puis agir en conséquence. Comme je l'ai dit, c'était par hasard que nous avons pu intervenir sur les lieux en étant totalement motorisés. Au cas où la protection civile devrait être mise à contribution de façon renouvelée dans de telles catastrophes, il faudrait absolument qu'elle soit plus mobile. Pour le canton de Zurich, par exemple, on pourrait imaginer de doter en véhicules chacune des formations de protection civile en service, de manière qu'elles puissent intervenir rapidement, de la même façon que les



compagnies de protection contre les catastrophes aériennes.

Une autre solution pourrait être de raccorder les grandes organisations de protection civile à l'alarme des pompiers.

**Monsieur Koch, permettez-moi une dernière question: après la terrible catastrophe de Uster et l'engagement des casques jaunes, y a-t-il quelque chose d'essentiel qui ait changé dans les relations de ces derniers avec la troupe et la population?**

L'attitude à l'égard de la protection civile s'est beaucoup modifiée. La population a eu une image positive de la protection civile et cela nous fait indubitablement du bien, si l'on ose parler de la sorte, compte tenu de la tragédie qui est arrivée. Cela nous a fait du bien également, car jusqu'alors nos formations avaient la réputation de «mouches du coche» lors de leurs engagements dans des exercices de défense générale. Pourtant, et l'exemple de Uster l'a amplement démontré, la protection civile est beaucoup plus efficace et peut assumer bien davantage de tâches que l'on ne voulait bien

» L'attitude à l'égard de la protection civile s'est beaucoup modifiée. «

le croire en se fondant sur les exercices.

Ce phénomène s'est fait jour au sein même des hommes de la protection civile: leur engagement a été plus grand que jamais, même ceux qui d'habitude gémissaient pour des douleurs dorsales ont travaillé de telle façon qu'il a même fallu les contraindre à s'arrêter.

## Geilinger, Ihr Partner für Schutzraumabschlüsse und Schutzraumbelüftungsanlagen

Alle Produkte entsprechen den heute gültigen Vorschriften des Bundesamtes für Zivilschutz (BZS) über Schutzbauten.

Unsere umfassenden Dienstleistungen von der Bau-

eingabe bis zur Schutzraumabnahme bieten Gewähr für Funktion und Sicherheit der Anlage.

Lieferungen für Schutzräume sind Vertrauenssache.

**GEILINGER**

Ingenieur- und Metallbau-Unternehmung

Geilinger AG  
8353 Elgg, PF 175  
Tel. 052 47 34 21, Telex 76528

Basel, Bern, Bülach,  
Elgg, Menziken, St. Gallen,  
Winterthur, Yvonand, Zürich

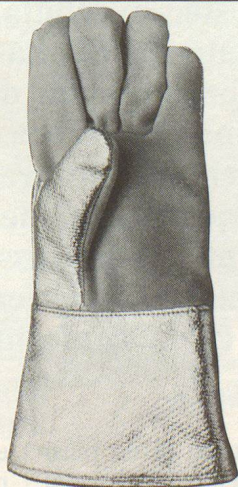
## HITZE-SCHUTZ ASBESTFREI

BW-Hitzeschutz-Handschuhe

- schützen gegen Kontaktwärme und Strahlungshitze bis 750 °C
- ertragen hohe mechanische Beanspruchung

**BW-Handschuhe werden Ihrem Problem optimal angepasst**

Rufen Sie an, 01-830 12 51, unsere Spezialisten beraten Sie gerne.



**Bruno Winterhalter AG**

Ressort Industrieprodukte

Oberwiesenstrasse 4  
Telefon 01-830 12 51

8304 Wallisellen  
Telex 82 62 12

## ISOLATION

Isolationen und Baureparaturen

**Dähler**

Unser Bauprogramm umfasst folgende Arbeiten, die wir kurz- oder mittelfristig ausführen:

- Injektionen – Abdichtungen (garantierte Anwendung bei Wassereintrüben und Feuchtstellen)
- Fugendichtungs-Systeme (vom 1-Komponenten bis zum 2-Komponenten-Verguss)
- Flachdachsanierung (schnell und sauber und sehr günstig)
- Isolation Wärme, Kälte, Schall mit Polyurethan-Schaum (spritzen, giessen. Ausdehnung je nach Schaumtyp)
- Betonsanierung (kunstharzgebundenes System auf Epoxidharz-Basis)
- Brandabschottung unübertroffen, entwickelt keinen Rauch

Sollten Sie in einer oben erwähnten Sparte Bedarf haben, so sind wir gerne bereit, Ihnen eine Offerte zu unterbreiten.

**Verlangen Sie unser Prospektmaterial**

Erich Dähler AG  
Postfach  
Kürzweg 8A  
2542 Pieterlen  
Tel. 032 87 26 28

Name: \_\_\_\_\_ Vorname: \_\_\_\_\_

Strasse: \_\_\_\_\_ Nr.: \_\_\_\_\_

PLZ/Ort: \_\_\_\_\_ Tel: \_\_\_\_\_

